

L'aide de la FEMA : Les faits

Release Date: oct 28, 2024

Voici quelques informations clés sur l'aide que peut vous apporter la FEMA vous rétablir après une catastrophe.

La FEMA peut fournir l'assistance suivante aux particuliers et aux ménages éligibles :

Aide au logement

- Frais d'hébergement, de réparation ou remplacement du logement
- Routes et ponts privés
- Puits et fosses septiques endommagés
- Aide à la location
- Aide au déplacement
- Réduction des risques

Autres besoins Assistance

- Frais de déménagement liés à une catastrophe
- Frais funéraires liés à une catastrophe
- Articles ménagers essentiels endommagés
- Dommages à un véhicule essentiel
- Articles ménagers essentiels

La FEMA aide également les gouvernements locaux et les organisations privées à but non lucratif

Après une catastrophe, les communautés peuvent avoir besoin d'aide pour couvrir les coûts associés aux mesures de protection d'urgence vitales, à l'enlèvement des débris ou à la restauration des infrastructures publiques. Le programme d'assistance aux entités publiques de la FEMA fournit des subventions supplémentaires aux gouvernements des États, des tribus, des territoires et des collectivités locales, ainsi qu'à certains types d'organisations privées à but non lucratif, afin que les communautés puissent réagir rapidement et se remettre d'une



catastrophe ou d'une situation d'urgence majeure.

Pour de plus amples informations sur le programme d'assistance aux entités publiques, consultez le guide du programme et de la politique d'assistance publique à l'adresse suivante : fema.gov/assistance/public/policyguidance-fact-sheets. Pour savoir comment faire une demande d'aide publique après Helene, consultez le site ncdps.gov/public-assistance.

En aucun cas, la FEMA ne :

- bloquera ou empêchera l'enlèvement des débris.
- confisquera ou saisira des biens. Toute information recueillie lors de l'inspection de votre propriété est utilisée pour déterminer le type et le montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre.
- se substituera à l'assurance. Si vous avez une assurance, contactez-la en premier lieu.

se chargera de votre remise sur pied après une catastrophe. L'assistance a seulement pour vocation de vous aider à entamer votre rétablissement

Demander l'aide de la FEMA

Les propriétaires et les locataires touchés par une catastrophe peuvent demander une aide fédérale de plusieurs manières:

- **En ligne** sur DisasterAssistance.gov (option la plus rapide)
- Via l'**application FEMA** (fema.gov/about/news-multimedia/mobile-products)
- en appelant le **800-621-3362** (si vous utilisez un service de relais, tel que le Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez-en le numéro à la FEMA le numéro).

